# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

**L'an deux mil QUINZE**
**Le 25 Novembre à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 novembre 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 33 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M Daniel PRETRE (Saint Pierre la Noaille)

## N°2015/N°158

## OBJET : VALIDATION DE LA CONVENTION DE DEVELOPPEMENT A L'EDUCATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE

M. le Vice-président en charge de la culture et du tourisme rappelle que Charlieu-Belmont Communauté a répondu à l'appel à projet de la DRAC Rhône-Alpes en avril 2014 en vue de travailler à la rédaction d'une convention pluriannuelle (3 ans) pour le développement de l'éducation artistique et culturelle sur son territoire. La collectivité ayant abandonné l'organisation du Festival de l'Enfance, et ne proposant plus non plus la prise en charge d'intervenants culturels en milieu scolaire, cet appel à projet s'est présenté comme une action pour rééquilibrer l'action de la Communauté dans le domaine de la culture et de la jeunesse. L'objectif recherché est aussi de conforter les missions des acteurs culturels du territoire en les faisant participer à des projets qui intégreront cette convention.
Les conventions de développement culturel sont signées avec les EPCI pour une durée de 3 ans. Elles permettent de solliciter un budget compris entre 20 000 € et 30 000 € en fonction des projets présentés. Il s'agit de favoriser la présence artistique et culturelle sur les territoires avec un focus sur la jeunesse dans les temps de vie scolaire, péri et extra-scolaire. Il est nécessaire que ce soit des intervenants professionnels qui soient sollicités.
Le dossier complet présenté au conseil est annexé à la présente avec toutes les actions proposées entre 2015 et 2018 autour du livre et du cinéma.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Autorise M. le Président à signer une convention avec la DRAC,
- Sollicite le financement de la DRAC à hauteur de 30 000 € en 2015, 19 350 € en 2016 et 21 500 € en 2017 pour conduire les actions prévues dans la convention.
- Dit les dépenses et les recettes seront prévues au budget principal.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du.....08 DEC. 2015
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Le Président de la Communauté de Communes
M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200035202-20151208-N2015-158-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/12/2015
Publication : 08/12/2015

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

**L'an deux mil QUINZE**
**Le 25 Novembre à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 novembre 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 33 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M Daniel PRETRE (Saint Pierre la Noaille)

## N°2015/N°159

## OBJET : SUBVENTION AUX MANIFESTATIONS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Monsieur le Vice-président en charge de la culture et du tourisme présente la demande de l'association des marchés de Noël de Charlieu qui sollicite une subvention de 200 € au titre des manifestations d'intérêt communautaire.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Accorde une subvention de 200 € pour la manifestation des marchés de Noël de Charlieu.
- Dit que la dépense est prévue au budget principal.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du.....10 DEC. 2015
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Le Président de la Communauté de Communes,

M René VALORGE

Charlieu-Belmont Communauté

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20151210-N2015-159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/12/2015
Publication : 10/12/2015

CF:M15\DOCS\CCCH\DELIB\2015-159

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

**L'an deux mil QUINZE**
**Le 25 Novembre à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 novembre 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 33 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M Daniel PRETRE (Saint Pierre la Noaille)

## N°2015/N°160

## OBJET : MODIFICATION DU REGLEMENT D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX MANIFESTATIONS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Monsieur le Vice-président en charge du tourisme et de la culture présente les propositions de la commission tourisme pour modifier le règlement d'intervention afin de n'avoir en 2016 qu'une seule session d'examen des demandes qui sera étudiée au conseil communautaire du mois de juillet. Les associations devront transmettre leur demande avant le 15 juin.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve les modifications du règlement d'intervention joint en annexe de la présente.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du.....08.DEC. 2015
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Le Président de la Communauté de Communes
M René VALORGE

Charlieu-Belmont Communauté

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200035202-20151208-N2015-160-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/12/2015
Publication : 08/12/2015

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

**L'an deux mil QUINZE**
**Le 25 Novembre à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 novembre 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 33 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M Daniel PRETRE (Saint Pierre la Noaille)

## N°2015/N°161

## OBJET : CHOIX DU DELEGATAIRE - DSP MULTI-ACCUEIL ECOCHE

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire la procédure mise en œuvre pour permettre de déléguer la gestion du multi-accueil intercommunal situé à Ecoche. La commission prévue à cet effet a ouvert les offres et remis un rapport à l'autorité délégante, en se basant sur les critères de classement définis au préalable.

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire qu'il devra délibérer sur la base des éléments qui lui ont été adressés il y a 15 jours à savoir le rapport de la commission et la présentation des motifs et de l'économie générale du contrat dressé par lui.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Retient l'offre de l'association ADMR Multi-accueil « Petit à Petit » comme délégataire pour la période allant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2019.
- Autorise le Président à signer le contrat de délégation de service public et à procéder aux formalités nécessaires.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du.....08 DEC. 2015
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Le Président de la Communauté de Communes

M René VALORGE

Charlieu-Belmont Communauté

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20151208-N2015-161-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2015
Publication : 08/12/2015

CF/MES DOCS/CCO/DELIB/2015-161

République Française –Département de la Loire 2015-

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

**L'an deux mil QUINZE**
**Le 25 Novembre à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 novembre 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 33 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M Daniel PRETRE (Saint Pierre la Noaille)

## N°2015/N°162

## OBJET : LA LUDOTHEQUE INTERCOMMUNALE : GESTION DU STOCK

Mme la Vice-Présidente en charge des services à la population et du lien social présente le diaporama réalisé par la commission enfance jeunesse le 3 novembre dernier qui traite du projet de développement de la ludothèque intercommunale. Afin du répondre à l'objectif premier de gérer le stock actuel de jeux il est proposé de recourir au recrutement d'un agent en CUI CAE à raison de 22 heures hebdomadaires pour un an renouvelable.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Valide le principe d'un recrutement d'un agent en CAE à 22h hebdomadaires pour une durée de 1 an renouvelable à compter du 1er janvier 2016 au plus tôt afin de répondre à l'objectif 1 à gérer le stock.
- Autorise le Président à procéder aux formalités utiles.

Le Président de la Communauté
de Communes
M René VALORGE

Charlieu-Belmont Communauté

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du..............
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20151208-N2015-162-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2015
Publication : 08/12/2015

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

**L'an deux mil QUINZE**
**Le 25 Novembre à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 novembre 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 33 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M Daniel PRETRE (Saint Pierre la Noaille)

## N°2015/N°163

## OBJET : CONVENTIONS POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

Madame le Vice-présidente charge des services à la population et du lien social précise que les conventions de mise à disposition pour le fonctionnement de l'accueil de loisirs intercommunal sont à renouveler pour l'année 2016. Elles concernent le transport, les locaux et les frais d'entretien liés à l'utilisation de ces locaux. Elles sont à signer avec les communes d'Ecoche, Sevelinges, Cuinzier, Le Cergne Belmont et La Gresle.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Autorise M. le Président à signer les conventions annexées avec les communes concernées
- Dit que les dépenses sont prévues en fonctionnement sur le budget annexe enfance jeunesse.

Le Président de la Communauté de Communes

M René VALORGE

Charlieu-Belmont Communauté

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du.....08.DEC. 2015
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20151208-N2015-163-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2015
Publication : 08/12/2015

CF MES DOCS/CCCN DELIB 2015-163

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

**L'an deux mil QUINZE**
**Le 25 Novembre à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 novembre 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 33 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M Daniel PRETRE (Saint Pierre la Noaille)

## N°2015/N°164

## OBJET : PARTICIPATION A LA PLATEFORME POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE (ALEC42) 2016

Monsieur le Vice-président en charge de l'urbanisme et de l'habitat présente le dispositif de la plateforme pour la rénovation thermique : il s'agit de proposer sur le département un accompagnement, un parcours, aux particuliers qui envisagent des travaux de rénovation thermique (montage du dossier, conseils, analyse des devis, facilitation du prêt bancaire…)

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Intègre le dispositif de plateforme énergétique en 2016 et valide la participation à hauteur de 2 725 € pour 2016.
- Dit que la dépense sera prévue au budget principal.

Le Président de la Communauté de Communes
M René VALORGE

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du.....08.DEC. 2015
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200035202-20151208-N2015-164-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/12/2015
Publication : 08/12/2015

République Française –Département de la Loire 2015-

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

**L'an deux mil QUINZE**
**Le 25 Novembre à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 novembre 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 33 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M Daniel PRETRE (Saint Pierre la Noaille)

## N°2015/N°165

## OBJET : PROTOCOLE SPECIFIQUE POUR L'AFFECTATION DES « CEE COLLECTIVITES » DU PROGRAMME HABITER MIEUX 2014-2017

Monsieur le Vice-Président en charge de l'urbanisme et de l'habitat présente le projet de mutualisation des CEE. Pour ce faire une convention est proposée entre L'État et L'Agence nationale de l'habitat, représentés par le Préfet, délégué de l'Agence dans le département, le département de la Loire, représenté par M. Bernard BONNE, Président du Conseil départemental de la Loire, et Total – société CHARVET-LAMURE-BIANCO, obligé référent du département de la Loire.
La mutualisation des versements correspondant aux CEE-collectivités permettent au Conseil départemental de la Loire, collectivité pilote, de financer en partie la mise en œuvre des actions collectives en lien avec le programme Habiter Mieux qui seront détaillées et validées lors du prochain COPIL « Habiter Mieux ».

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Valide le principe de mutualisation des CEE-collectivités recueillis par l'ANAH dans le cadre des travaux entrant dans le dispositif PIG, avec pour pilote le Département, afin de mener des actions collectives.

Le Président de la Communauté de Communes
M René VALORGE

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du.....08 DEC. 2015
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200035202-20151208-N2015-165-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/12/2015
Publication : 08/12/2015

CF M:\1 DOCS\CCCN DELIB 2015\165

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

**L'an deux mil QUINZE**
**Le 25 Novembre à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 novembre 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 33 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M Daniel PRETRE (Saint Pierre la Noaille)

## N°2015/N°166

## OBJET : CONVENTIONS DE FACTURATION DE LA REDEVANCE « BOUES »

Monsieur le Vice-Président en charge de l'environnement rappelle qu'une convention est déjà effective avec La Lyonnaise des Eaux pour la facturation des usagers du service sur les communes de La Gresle et Vougy. Désormais il s'agit de passer une convention entre Charlieu-Belmont Communauté et :

- SAUR et la commune de Charlieu,
- SAUR et la commune de Belmont de la Loire,
- VEOLIA et la commune de Cuinzier,
- VEOLIA et le SIEVS représentant les communes de Maizilly, Saint Denis de Cabanne et St Pierre La Noaille,
- VEOLIA et le SIADEP représentant les communes de Briennon, Chandon, Jarnosse, La Bénisson Dieu, Nandax, Pouilly sous Charlieu, Saint Hilaire sous Charlieu, Saint Nizier Sous Charlieu, Saint Pierre la Noaille et Villers,
- la commune de Sevelinges,
- la commune de Arcinges,
- la commune de Le Cergne,
- la commune de Mars,
- la commune de Ecoche,
- la commune de Belleroche.

Deux modèles de convention seront utilisées en fonction de la gestion en régie ou non de la facturation par la commune concernée, elles sont présentées aux conseillers communautaires.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Autorise le Président à signer les différentes conventions qui reprennent toutes un tarif unique de 1 € annuel par foyer (modèles en annexe).
- Dit que la dépense est prévue en fonctionnement au budget annexe traitement des boues.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....08 DEC. 2015
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20151208-N2015-166-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2015
Publication : 08/12/2015

CF SIES DOCS CCCH DELIB 2015-166

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

**L'an deux mil QUINZE**
**Le 25 Novembre à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 novembre 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 33 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M Daniel PRETRE (Saint Pierre la Noaille)

## N°2015/N°167

## OBJET : THD – EMPRUNT AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

Monsieur le Vice-Président en charge des finances explique qu'afin de financer la part non couverte par le secteur concurrentiel la Caisse des Dépôts et Consignations a été sollicitée comme suit : un prêt de 750 000 en 2016 – de 750 000 € en 2017 - de 750 000 € en 2018 - de 600 000 € en 2019 – de 600 000 € en 2020.

Pour 750 000 € au taux de 1,75 % (principe taux révisable livret A +1 point) sur 40 ans :

- Echéances trimestrielles et amortissement constant : 262 424.69 € d'intérêts
- Echéances trimestrielles et échéances constantes : 292 347.05 € d'intérêts
- Echéances semestrielles et amortissement constant : 264 628.52 € d'intérêts
- Echéances semestrielles et échéances constantes : 294 612.37 € d'intérêts

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Valide l'offre de financement de la Caisse des Dépôts et Consignations d'un montant global de 3 450 000 € décomposé en 5 prêts (à titre indicatif : 750 000 € en 2016 – de 750 000 € en 2017 - de 750 000 € en 2018 - de 600 000 € en 2019 – de 600 000 € en 2020) avec une durée d'amortissement de 40 ans.
- Retient la solution la moins coûteuse en intérêts à savoir échéances trimestrielles et amortissement constant du capital,
- Précise que le taux d'intérêt est de 1 % en plus du taux établi du livret A,
- Le taux de commission d'instruction est établi à 0,06 % du prêt,
- Autorise le Président à signer la convention de prêt (caractéristiques jointes à la présente délibération).

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du.....14. DEC. 2015
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Le Président de la Communauté de Communes
M René VALORGE

Transmis au Ministère de l'Intérieur
042-200035202-20151214-N2015-167-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 14/12/2015
Publication : 14/12/2015

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

**L'an deux mil QUINZE**
**Le 25 Novembre à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 novembre 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 33 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M Daniel PRETRE (Saint Pierre la Noaille)

## N°2015/N°168

## OBJET : ADMISSIONS EN NON-VALEURS OU CREANCES ETEINTES PAYS DE CHARLIEU

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil Communautaire l'état récapitulatif des demandes d'admission en non-valeur et des créances éteintes présentées par Monsieur le Comptable Public.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Admet en non-valeur 13 187,05 € sur le budget annexe déchets ménagers Pays de Charlieu,
- Passe 3 537,36 € en créances éteintes sur le budget annexe déchets ménagers Pays de Charlieu,
- Dit que les dépenses sont prévues au budget annexe déchets ménagers Pays de Charlieu

Le Président de la Communauté de Communes

M René VALORGE

Charlieu-Belmont Communauté

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du.....10 DEC. 2015
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20151208-N2015-168-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2015
Publication : 08/12/2015

CT MES DOCS CCCH DELIB 2015-168

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

**L'an deux mil QUINZE**
**Le 25 Novembre à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 novembre 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 33 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M Daniel PRETRE (Saint Pierre la Noaille)

## N°2015/N°169

## OBJET : MARCHE DE COLLECTE ET DE TRANSPORT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (OMR ET CARTONS)

Monsieur le Vice-Président rappelle qu'une consultation en appel d'offres a été lancée pour un marché de collecte et de transport des déchets ménagers et assimilés : ordures ménagères et cartons. Le marché doit démarrer au 1er janvier 2016 pour 5 ans.

2 offres de base ont été reçues : celle de la société BM Environnement et celle de la société SECAF CHAMFRAY ; Par ailleurs la société SECAF CHAMFRAY a remis 2 variantes qui ont été examinées par la commission.

La commission d'appel d'offre réunie le 4 novembre 2015 a décidé de retenir la variante « collecte latérale » pour sa prestation de collecte et transport des déchets ménagers et assimilés sur les 25 communes adhérentes sur la base du critère valeur technique (60%) et du prix (40%).

Cette nouvelle prestation ne démarrera pas au 1er janvier 2016, cependant le prestataire sera rémunéré comme ci-après, car cette mise en œuvre nécessite un important travail de communication et de terrain ainsi que la mise en place d'une zone test sur 9 communes en 2016 et pour 6 mois.

A l'issue de cette phase test, Charlieu-Belmont Communauté décidera de la pertinence technique et financière de cette collecte.

Ainsi, trois scénarii seront envisageables :

1/ la phase test en 2016 est concluante, cependant pour des raisons techniques Charlieu-Belmont Communauté ne souhaite pas l'étendre à tout son périmètre, la prestation continue d'être effectuée identique à la période de phase test et ceci jusqu'au terme du marché.

La prestation effectuée devra être facturée comme suit :

| Période | Montant HT | TVA (10%) | Montant TTC |
|---|---|---|---|
| 1er Janvier 2016 - 31 Décembre 2016 | 559 004,96 € | 55 900,50 € | 614 905,46 € |
| 1er Janvier 2017 - 31 Décembre 2017 | 559 004,96 € | 55 900,50 € | 614 905,46 € |
| 1erJanvier 2018 - 31 Décembre 2018 | 559 004,96 € | 55 900,50 € | 614 905,46 € |
| 1er Janvier 2019 - 31 Décembre 2019 | 559 004,96 € | 55 900,50 € | 614 905,46 € |
| 1er Janvier 2020 - 31 Décembre 2020 | 559 004,96 € | 55 900,50 € | 614 905,46 € |
| **Montant total du marché** | **2 795 024,80 €** | **279 502,48 €** | **3 074 527,28 €** |

2/ La phase test en 2016 est concluante, Charlieu-Belmont Communauté étend sur l'ensemble de ses communes adhérentes la collecte latérale.

Cette extension sera étudiée pour les 25 communes en 2017 (communication et travail de terrain) pour être opérationnelle au 1er janvier 2018.

La prestation effectuée devra être facturée comme suit :

| Période | Montant HT | TVA (10%) | Montant TTC |
|---|---|---|---|
| 1er Janvier 2016 - 31 Décembre 2016 | 559 004,96 € | 55 900,50 € | 614 905,46 € |
| 1er Janvier 2017 - 31 Décembre 2017 | 559 004,96 € | 55 900,50 € | 614 905,46 € |
| 1erJanvier 2018 - 31 Décembre 2018 | 534 004,96 € | 53 400,50 € | 587 405,46 € |
| 1er Janvier 2019 - 31 Décembre 2019 | 534 004,96 € | 53 400,50 € | 587 405,46 € |
| 1er Janvier 2020 - 31 Décembre 2020 | 534 004,96 € | 53 400,50 € | 587 405,46 € |
| **Montant total du marché** | **2 720 024,80 €** | **272 002,48 €** | **2 992 027,28 €** |

3/ la phase test en 2016 n'est pas concluante, Charlieu-Belmont Communauté abandonne la variante « collecte latérale », le prestataire est donc rémunéré sur le barème « poste de travail » jusqu'au terme du marché.

La prestation effectuée devra être facturée comme suit :

| Période | Montant HT | TVA (10%) | Montant TTC |
|---|---|---|---|
| 1er Janvier 2016 - 31 Décembre 2016 | 559 004,96 € | 55 900,50 € | 614 905,46 € |
| 1er Janvier 2017 - 31 Décembre 2017 | 584 826,40 € | 58 482,64 € | 643 309,04 € |
| 1erJanvier 2018 - 31 Décembre 2018 | 584 826,40 € | 58 482,64 € | 643 309,04 € |
| 1er Janvier 2019 - 31 Décembre 2019 | 584 826,40 € | 58 482,64 € | 643 309,04 € |
| 1er Janvier 2020 - 31 Décembre 2020 | 584 826,40 € | 58 482,64 € | 643 309,04 € |
| **Montant total du marché** | **2 898 310,56 €** | **289 831,06 €** | **3 188 141,62 €** |

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Retient l'offre économiquement la plus avantageuse de la société SECAF CHAMFRAY avec la variante collecte latérale avec une phase de test à l'issue de laquelle le prestataire sera rémunéré soit selon la variante collecte latérale complète ou partielle soit selon le barème poste de travail.
- Autorise la Président à signer le marché avec la société SECAF CHAMFRAY

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du.....17 DEC. 2015
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Charlieu-Belmont Communauté

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042200035202-20151217-N2015-169-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 17/12/2015
Publication : 17/12/2015

CF:MES DOCS CCCH DELIB 2015-169

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

**L'an deux mil QUINZE**
**Le 25 Novembre à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 novembre 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 33 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M Daniel PRETRE (Saint Pierre la Noaille)

## N°2015/N°170

## OBJET : CONVENTIONS D'OCCUPATION DE LOCAUX – DEPARTEMENT DE LA LOIRE

Mme la Vice-Présidente en charge du lien social informe le conseil que les travaux d'aménagement de la maison des services à Charlieu s'achèvent. Ainsi il y a lieu de prévoir la signature de convention d'occupation des locaux avec les différents organismes partenaires notamment le Département. Le projet de convention est examiné par le Conseil Communautaire.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré par 33 pour et 1 abstention, le Conseil Communautaire,

- Autorise M. le Président à signer une convention avec le Département de la Loire.

Le Président de la Communauté de Communes

M René VALORGE

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du.....10 DEC. 2015
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20151208-N2015-170-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2015
Publication : 08/12/2015

CT MES DOCS CCCH DELIB 2015-170

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

**L'an deux mil QUINZE**
**Le 25 Novembre à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 novembre 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 33 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M Daniel PRETRE (Saint Pierre la Noaille)

## N°2015/N°171

## OBJET : REGLEMENT INTERIEUR BATIMENT MAISON DES SERVICES ET ECOLE DE MUSIQUE

Mme la Vice-présidente en charge des services et du lien social précise que le projet de règlement intérieur de la Maison des services/Ecole de musique accompagne tous les projets de convention d'occupation.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Valide le règlement intérieur de ce bâtiment qui s'impose aux utilisateurs.

Le Président de la Communauté de Communes

M René VALORGE

Charlieu-Belmont Communauté

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du.....10 DEC. 2015
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20151210-N2015-171-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/12/2015
Publication : 10/12/2015

République Française –Département de la Loire 2015-

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

**L'an deux mil QUINZE**
**Le 25 Novembre à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 novembre 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 33 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M Daniel PRETRE (Saint Pierre la Noaille)

## N°2015/N°172

## OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Vice-Président en charge des finances présente aux conseillers communautaires le projet de décision modificative n°1 du budget principal :

| FONCTIONNEMENT | | | |
|---|---|---|---|
| dépenses | | recettes | |
| 67441 Versement aux budgets annexes | - 5 000,00 € | 74124 Dotation d'intercommunalité | - 37 585,00 € |
| | | 74126 Dotation de compensation | - 5 325,00 € |
| 60632 Fournitures de petits équipements | - 21 740,00 € | 7325 FPIC | - 9 830,00 € |
| | | 70872 Remboursement par budgets annexes | 26 000,00 € |
| Total | - 26 740,00 € | Total | - 26 740,00 € |

| INVESTISSEMENT | | | |
|---|---|---|---|
| dépenses | | recettes | |
| Prog 42-2042 Subvention d'équipement versée | 4 000,00 € | 024 Produits de cessions | 70 400,00 € |
| Prog 21-2131 Maison des services | 66 400,00 € | | |

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve la décision modificative n°1 du budget principal telle que présentée ci-dessus.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....09.DEC. 2015
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20151209-N2015-172-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/12/2015
Publication : 09/12/2015

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

**L'an deux mil QUINZE**
**Le 25 Novembre à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 novembre 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 33 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M Daniel PRETRE (Saint Pierre la Noaille)

## N°2015/N°173

## OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ENFANCE JEUNESSE

Monsieur le Vice-Président en charge des finances présente aux conseillers communautaires le projet de décision modificative n°1 du budget Enfance Jeunesse :

| FONCTIONNEMENT | | | |
|---|---|---|---|
| **dépenses** | | **recettes** | |
| | | | |
| **673 titres annulés sur exercices antérieurs** | 10,00 € | **7718 Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion** | 10,00 € |
| **Total** | **10,00 €** | **Total** | **10,00 €** |
| **INVESTISSEMENT** | | | |
| **dépenses** | | **recettes** | |
| **Total** | **0,00 €** | **Total** | **0,00 €** |

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve la décision modificative n°1 du budget Enfance Jeunesse telle que présentée ci-dessus.

Le Président de la Communauté de Communes

M René VALORGE

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du.....09.DEC. 2015
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200035202-20151209-N2015-173-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 09/12/2015
Publication : 09/12/2015

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

**L'an deux mil QUINZE**
**Le 25 Novembre à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 novembre 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 33 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M Daniel PRETRE (Saint Pierre la Noaille)

## N°2015/N°174

## OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ORDURES MENAGERES DU PAYS DE CHARLIEU

Monsieur le Vice-Président en charge des finances présente aux conseillers communautaires le projet de décision modificative n°1 du budget déchets ménagers du Pays de Charlieu :

| FONCTIONNEMENT | | | |
|---|---|---|---|
| dépenses | | recettes | |
| 658-01 Charges diverses de gestion courante | 6 000,00 € | 758-01 Produits de gestion courante | - 20 000,00 € |
| 658-03 Charges diverses de gestion courante | 3 000,00 € | 758-03 Produits de gestion courante | - 20 000,00 € |
| 658-04 Charges diverses de gestion courante | 35 000,00 € | 64198-01 Remb. Rémunération de personnel | - 10 000,00 € |
| 6411-01 Rémunérations | 5 000,00 € | 706 Produit des services | 30 000,00 € |
| 6411-06 Rémunérations | 22 000,00 € | 7714 Recouvrement non valeurs | 500,00 € |
| 6742-01 Subventions exceptionnelles d'équipement | 1 000,00 € | 7718 Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion | 3 500,00 € |
| 611-01 Sous-traitance générale | - 20 000,00 € | 7087 Remboursement de frais par autres budgets * | 16 000,00 € |
| 611-03 Sous-traitance générale | - 20 000,00 € | 70388 Vente de produits résiduels | 12 000,00 € |
| 611-04 Sous-traitance générale | - 20 000,00 € | | |
| Total | 12 000,00 € | Total | 12 000,00 € |

| INVESTISSEMENT | | | |
|---|---|---|---|
| dépenses | | recettes | |
| | | | |
| Total | 0,00 € | Total | 0,00 € |

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve la décision modificative n°1 du budget déchets ménagers du Pays de Charlieu telle que présentée ci-dessus.

Le Président de la Communauté de Communes

M René VALORGE

Charlieu-Belmont Communauté

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du..... 09 DEC. 2015
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20151209-N2015-174-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/12/2015
Publication : 09/12/2015

CF MES DOCS\CCH\DELIB 2015-174

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

**L'an deux mil QUINZE**
**Le 25 Novembre à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 novembre 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 33 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M Daniel PRETRE (Saint Pierre la Noaille)

## N°2015/N°175

## OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ATELIERS PARTAGES

Monsieur le Vice-Président en charge des finances présente aux conseillers communautaires le projet de décision modificative n°1 du budget Ateliers Partagés :

| FONCTIONNEMENT | | | |
|---|---|---|---|
| dépenses | | recettes | |
| 6811-042 Amortissement immeubles de rapport | 84 150,00 € | 777 Quote part subvention d'investissement | 44 000,00 € |
| 023 Virement à l'investissement | - 39 150,00 € | | |
| 61522 Bâtiments | - 1 000,00 € | | |
| Total | 44 000,00 € | | 44 000,00 € |

| INVESTISSEMENT | | | |
|---|---|---|---|
| dépenses | | recettes | |
| 040-1312 Subvention transférée | 24 000,00 € | 040-28132 Immeubles de rapport | 84 150,00 € |
| 040-1313 Subvention transférée | 20 000,00 € | 021 Virement de la section de fonctionnement | - 39 150,00 € |
| Prog 12-2313 Constructions | 1 000,00 € | | |
| Total | 45 000,00 € | Total | 45 000,00 € |

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve la décision modificative n°1 du budget Ateliers Partagés telle que présentée ci-dessus.
- Dit que les ateliers partagés de Belmont seront assortis sur 15 ans à compter de l'année 2015, de même que les subventions reçues pour cette construction.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....23 DEC. 2015
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20151223-N2015-175C-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2015
Publication : 23/12/2015

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

**L'an deux mil QUINZE**
**Le 25 Novembre à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 novembre 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 33 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M Daniel PRETRE (Saint Pierre la Noaille)

## N°2015/N°176

## OBJET : AIDE A L'IMPLANTATION SAS POTAIN TP

Monsieur le Vice-Président en charge de l'économie rappelle que, par délibération en date du 30 mai 2013, le Conseil Communautaire a approuvé le Règlement d'intervention de l'aide « Raccords Communauté » mis en place sur les Zones d'Activités Intercommunales de Charlieu, Pouilly-sous-Charlieu, Briennon et Saint-Denis-de-Cabanne.
Cette aide est attribuée aux entreprises qui achètent un terrain intercommunal desservi et non loti et qui par conséquent procèdent à des travaux de raccordement aux réseaux France Télécom, EDF, gaz et eau potable à proximité de leur lot.
La subvention s'élève à hauteur de 100 % du coût HT de ces raccordements réalisés par le porteur de projet dans la limite d'un plafond de 4 000 € par projet.
Cette aide est assujettie à la règlementation de minimis.
Par délibération en date du 22 mai 2014, le Conseil Communautaire a approuvé la vente d'un terrain d'une superficie d'environ 4 000 m² sur la ZA du Brionnais à la SCI Potain des Gros Buissons au prix de vente de 15 € HT/m² et ce, pour le projet de la SAS POTAIN TP de construire un bâtiment d'une superficie de 485 m ² afin d'accueillir les services administratifs de la société dont le siège est situé à Fleury-la-Montagne, soit 15 personnes.
La vente du terrain a été réalisée en novembre 2014 et les travaux sont aujourd'hui achevés. Ainsi, Monsieur Philippe POTAIN, dirigeant de la SCI Potain des Gros Buissons, a sollicité Monsieur le Président de la Communauté de Communes Charlieu Belmont Communauté, par courrier en date du 30 Septembre 2015, afin d'obtenir l'aide « Raccords Communauté » à hauteur de 4 000 €, en nous joignant une facture acquittée ;

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve l'attribution de l'aide « Raccords Communauté » au profit de la SCI Potain des Gros Buissons à hauteur de 4 000 €
- Dit que la dépense est prévue en investissement au budget principal.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du.....08 DEC. 2015
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Le Président de la Communauté de Communes
M René VALORGE

Accusé de réception en Préfecture
042-200035202-20151208-N2015-176-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/12/2015
Publication : 08/12/2015

République Française –Département de la Loire 2015-

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

**L'an deux mil QUINZE**
**Le 25 Novembre à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 novembre 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 33 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M Daniel PRETRE (Saint Pierre la Noaille)

## N°2015/N°177

## OBJET : ADMISSIONS EN NON-VALEURS OU CREANCES ETEINTES CANTON DE BELMONT

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil Communautaire l'état récapitulatif des demandes d'admission en non-valeur et des créances éteintes présentées par Monsieur le Comptable Public.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Admet en non-valeur 1 101,31 € sur le budget annexe déchets ménagers Canton de Belmont,
- Passe 703,66 € en créances éteintes sur le budget annexe déchets ménagers Canton de Belmont,
- Dit que les dépenses sont prévues au budget annexe déchets ménagers Canton de Belmont

Le Président de la Communauté de Communes
M René VALORGE

Charlieu-Belmont Communauté

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du.....09.DEC. 2015
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20151209-N2015-177-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/12/2015
Publication : 09/12/2015

CF MES DOCS CCCH DELIB 2015-177

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

**L'an deux mil QUINZE**
**Le 25 Novembre à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 novembre 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 33 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M Daniel PRETRE (Saint Pierre la Noaille)

## N°2015/N°178

## OBJET : CONVENTIONS D'OCCUPATION DE LOCAUX – ASOIE

Mme la Vice-Présidente en charge du lien social informe le conseil que les travaux d'aménagement de la maison des services à Charlieu s'achèvent. Ainsi il y a lieu de prévoir la signature de convention d'occupation des locaux avec les différents organismes partenaires notamment l'ASOIE. Le projet de convention est examiné par le Conseil Communautaire.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Autorise M. le Président à signer une convention avec l'ASOIE.

Le Président de la Communauté de Communes

M René VALORGE

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du.....10 DEC. 2015
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20151210-N2015-178-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/12/2015
Publication : 10/12/2015

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

**L'an deux mil QUINZE**
**Le 25 Novembre à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 novembre 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 33 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M Daniel PRETRE (Saint Pierre la Noaille)

## N°2015/N°179

## OBJET : CONVENTIONS D'OCCUPATION DE LOCAUX – CPAM

Mme la Vice-Présidente en charge du lien social informe le conseil que les travaux d'aménagement de la maison des services à Charlieu s'achèvent. Ainsi il y a lieu de prévoir la signature de convention d'occupation des locaux avec les différents organismes partenaires notamment la CPAM. Le projet de convention est examiné par le Conseil Communautaire.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Autorise M. le Président à signer une convention avec la CPAM.

Le Président de la Communauté de Communes

M René VALORGE

Charlieu-Belmont Communauté

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du.....10.DEC. 2015
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20151210-N2015-179-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/12/2015
Publication : 10/12/2015

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

**L'an deux mil QUINZE**
**Le 25 Novembre à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 novembre 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 33 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M Daniel PRETRE (Saint Pierre la Noaille)

## N°2015/N°180

## OBJET : CONVENTION D'OBJECTIFS – ECOLE DE MUSIQUE

Mme la Vice-Présidente en charge du lien social informe le conseil que les travaux d'aménagement de la maison des services à Charlieu s'achèvent. Ainsi il y a lieu de prévoir la signature d'une convention d'objectifs avec l'Ecole de musique. Le projet de convention est examiné par le Conseil Communautaire.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Autorise M. le Président à signer une convention d'objectifs avec l'Ecole de musique.
- Fixe la subvention annuelle 2016 à 30 000 €

Le Président de la Communauté de Communes
M René VALORGE

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du.....10.DEC. 2015
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200035202-20151210-N2015-180-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/12/2015
Publication : 10/12/2015

République Française –Département de la Loire 2015-

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

**L'an deux mil QUINZE**
**Le 25 Novembre à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 novembre 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 33 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M Daniel PRETRE (Saint Pierre la Noaille)

## N°2015/N°181

## OBJET : CONVENTIONS D'OCCUPATION DE LOCAUX – HARMONIE DE CHARLIEU

Mme la Vice-Présidente en charge du lien social informe le conseil que les travaux d'aménagement de la maison des services à Charlieu s'achèvent. Ainsi il y a lieu de prévoir la signature de convention d'occupation des locaux avec les différents organismes partenaires notamment l'Harmonie de Charlieu. Le projet de convention est examiné par le Conseil Communautaire.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Autorise M. le Président à signer une convention avec l'Harmonie de Charlieu.

Le Président de la Communauté de Communes
M René VALORGE

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du.....10 DEC. 2015
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200035202-20151210-N2015-181-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/12/2015
Publication : 10/12/2015

CT-MES DOCS CCCH DELIB 2015-181

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

**L'an deux mil QUINZE**
**Le 25 Novembre à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 novembre 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 33 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M Daniel PRETRE (Saint Pierre la Noaille)

## N°2015/N°182

## OBJET : CONVENTIONS D'OCCUPATION DE LOCAUX – ENTRE'AIDE SOCIALE

Mme la Vice-Présidente en charge du lien social informe le conseil que les travaux d'aménagement de la maison des services à Charlieu s'achèvent. Ainsi il y a lieu de prévoir la signature de convention d'occupation des locaux avec les différents organismes partenaires notamment l'Entre-aide sociale. Le projet de convention est examiné par le Conseil Communautaire.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Autorise M. le Président à signer une convention avec l'Entre-aide sociale.

Le Président de la Communauté de Communes
M René VALORGE

Charlieu-Belmont Communauté

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du.....10 DEC. 2015
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200035202-20151210-N2015-182-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/12/2015
Publication : 10/12/2015

République Française –Département de la Loire 2015-

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

**L'an deux mil QUINZE**
**Le 25 Novembre à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 novembre 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 33 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M Daniel PRETRE (Saint Pierre la Noaille)

## N°2015/N°183

## OBJET : CONVENTIONS D'OCCUPATION DE LOCAUX – MISSION LOCALE DU ROANNAIS

Mme la Vice-Présidente en charge du lien social informe le conseil que les travaux d'aménagement de la maison des services à Charlieu s'achèvent. Ainsi il y a lieu de prévoir la signature de convention d'occupation des locaux avec les différents organismes partenaires notamment la Mission Locale du Roannais. Le projet de convention est examiné par le Conseil Communautaire.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Autorise M. le Président à signer une convention avec la Mission Locale du Roannais pour 2016,
- Fixe pour l'année 2015 le montant des charges de la Mission Locale du Roannais à 1 300 €.

Le Président de la Communauté de Communes
M René VALORGE

Charlieu Belmont Communauté

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du.....15 DEC. 2015
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20151215-N2015-183-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2015
Publication : 15/12/2015

CT-MIS DOCS CCCH DELIB 2015-183